

## SERVICE D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION DU LYCEE JEAN DAUTET

Le service d'hébergement à la demi-pension et à l'internat est un service annexe de l'établissement, et conformément à la réglementation en vigueur, son financement est assuré par les versements des usagers.

L'inscription à la demi-pension est un service rendu aux familles qui en acceptent les règles de fonctionnement. (cf. règlement Régional du service d'hébergement et de restauration, disponible sur le site du Lycée)

### CARTE TURBO SELF ET RESERVATION

- Une carte magnétique permettant l'accès au restaurant scolaire et aux portails d'entrée dans l'établissement sera remise aux nouveaux élèves. Elle sera valable pour toute la scolarité au lycée DAUTET.

#### LA RESERVATION DU REPAS DE MIDI EST ABSOLUMENT OBLIGATOIRE :

- elle se fait avec la carte **TURBO-SELF** sur une des cinq bornes disponibles au lycée (bât : A,D,E ,N)  
A partir de **13 h30** la veille du repas jusqu'à **10 h 15** le jour du repas
- Par internet, sur votre **COMPTE TURBO-SELF** (préalablement créé sur le site du Lycée DAUTET, onglet restaurant)
- Sur l'application **MYTURBOSELF** pour smartphone, Android et IOS **(Nouveau)**
- TOUT REPAS RESERVE SERA PAYE (possibilité d'annuler la réservation jusqu'à **10 h 15** le jour du repas)
- IMPORTANT : un **QR CODE** disponible sur votre application **MYTURBOSELF** remplace la carte en cas d'oubli (seulement pour le passage au restaurant scolaire).



TURBOSELF

→ Toute carte perdue ou détériorée devra **obligatoirement** être remplacée au prix de **5 €**

## REPAS A LA PRESTATION

Seul les repas consommés sont réglés

#### POUR LES ELEVES QUI SOUHAITENT DEJEUNER AU RESTAURANT SCOLAIRE DU LYCEE LIBREMENT :

- Grâce à son compte **TURBO-SELF** sur internet (site du lycée DAUTET) chaque élève pourra
  - acheter ses repas **4.20 €** (MINIMUM 5 REPAS à l'avance)
  - réserver ses repas - **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** – (application **MYTURBOSELF**)
- En plus du paiement en ligne, possibilité de régler ses repas par chèque ou par carte bancaire sur le **KIOSK TURBO SELF** (Lycée bât A)
- **AUCUN DECOUVERT NE SERA AUTORISE.** (Prix du repas : **4.20 €**)



TURBOSELF



## FACTURATION AU FORFAIT

(Chaque repas est comptabilisé, consommé ou non)

### **INTERNAT, INTERNAT-EXTERNE, FORFAIT DEMI-PENSION 5 JOURS**

**INTERNAT** → 3 repas /jour, du lundi matin au vendredi midi → Nuitées du dimanche soir au vendredi matin

**INTERNAT – EXTERNE** → 3 repas /jour, du lundi matin au vendredi midi

**DEMI-PENSION FORFAIT 5 JOURS** (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi)

Tarifs consultables  
sur le site du lycée

le choix d'un forfait de 5 jours /Semaine, reste possible pour les élèves souhaitant prendre effectivement leurs cinq repas /semaine au restaurant scolaire. **L'inscription aux différents forfaits VAUT POUR L'ANNEE SCOLAIRE ENTIERE**  
(Aucun changement autorisé)

**Facturation** : 3 factures dans l'année : octobre pour le trimestre sep-déc. Janvier pour trimestre le Janvier-Avril.  
Mai pour le trimestre Mai-Juillet

**PAIEMENT** → Les frais de demi-pension et d'internat (trimestriels) sont fixés forfaitairement ils sont indépendants des quantités réellement consommées et sont payables à réception de la facture

→ Paiement sécurisé par internet sur l'Espace Numérique de Travail (code parents)

→ Par chèque bancaire à l'ordre du Lycée DAUTET